



Sentier de proximité n°1



▪ L'ancien moulin – Le près des Balmoners

Durée : 3 à 4h30 (*aller/retour*)

Départ : Place Saint Jean – Venanson

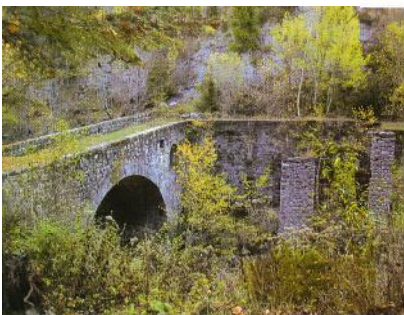
Dénivelé : 200 mètres

Altitude maximale : 1164 mètres

Carte TOP : 25-3741 OT

Promenade d'une ½ journée sur les vieux sentiers pavés du village, traversant terrasses de cultures, vergers et châtaigneraies, pour arriver jusqu'au pont du moulin qui enjambe le discret Riou de Venanson. La randonnée se poursuit tranquillement dans une forêt aux essences variées jusqu'au près des Balmoners.

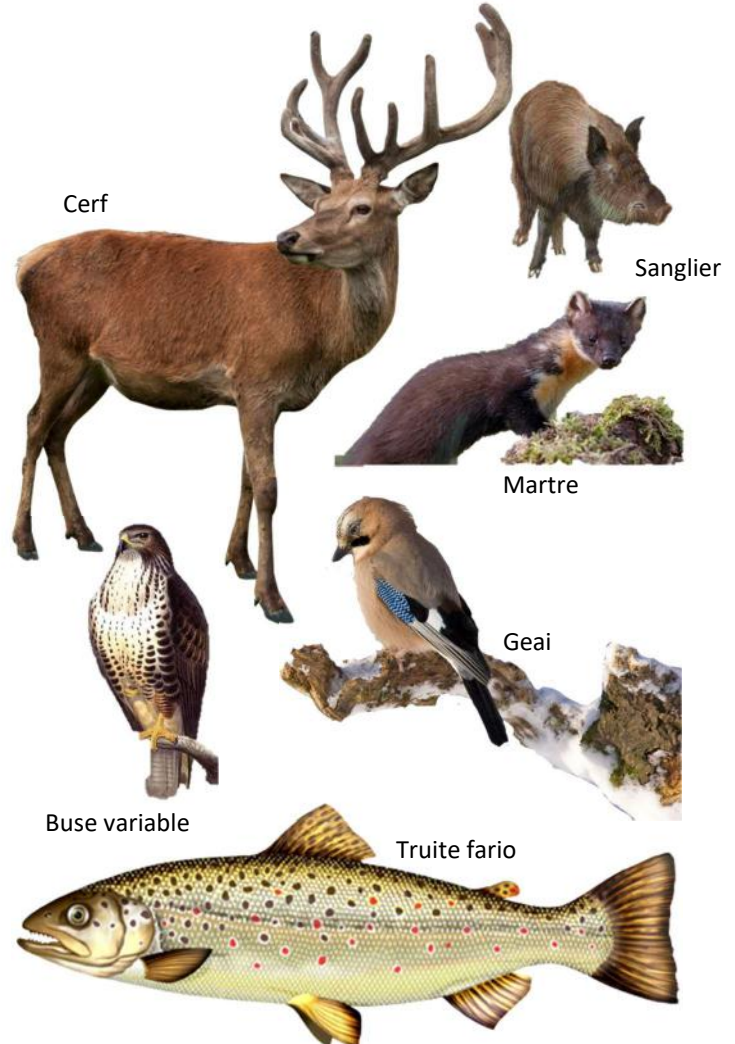
Sur la place Saint-Jean de Venanson (balise 51) descendre sur la place du Lavoir puis prendre la route qui descend à gauche, à 30 mètres prendre à droite la rue du Portal. Longer ainsi, les jardins potagers des habitants du village. Traverser une route goudronnée (balise 50), et continuer sur le chemin pavé jusqu'à rejoindre de nouveau la route (balise 49) au quartier des Granges. Marcher une cinquantaine de mètres sur cette route jusqu'à la balise 48, reprendre alors le sentier pavé qui descend au vallon de Libaret (balise 47), direction le Libaret en parcourant de vieilles terrasses de cultures et les vergers. Traverser un petit vallon, et remonter ensuite le sentier 50 mètres jusqu'à la balise 46. Continuer à monter sur la route des Condamines pendant encore 200 mètres, pour arriver à un nouveau groupe de granges (balise 45). Descendre sur le sentier qui apparaît pendant 20 minutes sous de vieux châtaigniers⁽¹⁾ jusqu'au pont de l'ancien moulin⁽²⁾, enjambant le torrent. Essayer d'y observer des truites⁽³⁾.



Ancien moulin

A la sortie du pont à droite, se découvre une sente, vestige de l'ancien canal qui alimente et le moulin, conduisant en quelques minutes à la cascade de la Chodane. Pour se rendre au près des Balmoners, plus que 45 minutes de marche, suivre à gauche de suite après le pont (balise 44) une petite sente qui se dirige à travers bois vers la destination de la randonnée (ne pas prendre le sentier large qui part à droite). Essayer de trouver sur le bord du sentier à droite, l'ancien four à chaux du village recouvert de végétation. Au milieu des

chants d'oiseaux⁽⁴⁾, découvrez enfin une vue inédite de Venanson et de ses alentours. Peut-être observerez-vous par-ci par-là, le sol retourné par les sangliers à la recherche de racines, tubercules et vers de terre, ou des indices de présence laissés par le seigneur de la forêt, Monsieur le cerf Elaphe⁽⁵⁾. Le retour se fait par le même itinéraire, en surprenant peut-être une martre dans son sommeil⁽⁶⁾.



Quelques explications :

▪ **Le châtaignier** ⁽¹⁾

Espèces naturelles en Corse, il a été planté dans la région. Bien entretenu, il a fourni quantité de fruits et de bois, ce qui avait autrefois une grande importance dans l'économie locale. Plus ou moins délaissé, la châtaigneraie s'embroussaille et nourrit maintenant sanglier et campagnols. La récolte des châtaignes se pratique encore de nos jours, mais principalement pour la consommation familiale occasionnelle.

▪ **Le Moulin** ⁽²⁾

Le Moulin fut bâti dans les années 1850. L'eau était captée à une cascade située au-dessus, et amenée jusqu'au pont par un canal. Elle faisait tourner une roue qui entraînait une meule (engrenage encore visible) utilisée pour moudre les céréales. L'eau traversait ensuite le pont, et faisait tourner dans sa chute un banc de scie (vestiges en rive gauche) où étaient délinés les troncs, qui ne pouvaient être amenés par flottage, soit par le travail des mulets. Le Moulin a cessé de moudre à la première guerre mondiale, tandis que la scierie a continué jusque dans les années cinquante.

▪ **La truite fario** ⁽³⁾

Pouvant atteindre jusqu'à 50 cm, ornée de tâches rouges sur ses flancs, se salmonidé autochtone fréquente les torrents rapides et oxygénés, où il se nourrit de nombreuses espèces d'insectes aquatiques et d'amphibiens. Au début de l'hiver, les truites déposent leurs œufs, en frayant dans les gravillons dans les zones peu profondes.

▪ **Les oiseaux de la forêt** ⁽⁴⁾

Le geai : le plus bruyant. Plus facile à entendre qu'à voir, il crie quand il est dérangé ou imite la buse variable. C'est un oiseau de la forêt, qui vit en groupe. Son alimentation est à base de fruits et d'insectes. Dans un nid de branchettes sèches construit dans un arbre, la femelle pond au printemps 5 ou 6 œufs. Elle couve 16-18 jours et les jeunes s'envolent au bout de trois semaines environ.

La buse variable : le rapace le plus commun. Préférant les endroits dégagés comme les pâturages et les prairies, elle tournoie dans les airs en poussant son cri plaintif, à la recherche de petits rongeurs. Le terme variable qui la qualifie provient de la différence de coloration entre les individus, et non pas d'un changement de plumage, suivant les saisons. C'est un rapace sédentaire, d'une envergure comprise entre 1,15 m et 1,30 mètre. La femelle pond 2 à 4 œufs entre avril et juin. Les poussins naissent après une incubation de 33 à 38 jours. Ils quittent le nid à 50-55 jours, mais ne deviennent indépendants, qu'un mois et demi à deux mois plus tard.

▪ **Le sanglier et le cerf** ⁽⁵⁾

Seul représentant en France de la famille des suidés, le sanglier reste un animal sauvage par essence. Il est sédentaire. Le mâle pouvant atteindre 150 kg est solitaire en dehors de la période des amours. La femelle a un territoire bien défini. L'accouplement a lieu en hiver. La naissance de 4 à 10 petits intervient en mars-avril. Les jeunes appelés marcassins à la livrée rayée vont rester avec la mère et forment des hardes d'une dizaine d'individus, composés de marcassins et des jeunes des années précédentes qui ont changés de pelage (bête rousse, bête de compagnie). Au cours de la 4^{ème} année, les bêtes noires quittent la harde.

▪ **La Martre** ⁽⁶⁾

Sa fourrure est douce et soyeuse, de couleur marron, sa gorge et l'avant de sa poitrine sont jaune doré. Sa queue est longue et touffue. Cet animal forestier est surtout actif la nuit, se reposant la journée dans d'anciens nids d'écureuils ou de corvidés, dans des trous d'arbres. La martre chasse toutes sortes de rongeurs et d'oiseaux, et se nourrit également de fruits et d'œufs.

